

Le Canton envoie un fort signal de soutien au 2m2c !

24 janvier 2019



Dans sa séance du 23 janvier 2019, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder un soutien financier au projet de rénovation du Centre des Congrès de Montreux en octroyant 1,7 million d'aide à fonds perdu et 13,3 millions de prêt sans intérêt.

La Promotion Economique régionale se réjouit de cette décision favorable qui témoigne clairement de l'importance que revêt le 2M2C pour l'économie, l'emploi et le rayonnement du Canton de Vaud, et en particulier de Montreux. **Ce dossier LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economique), porté par Promove, constitue le plus important engagement du Canton pour un projet d'économie régionale depuis l'entrée en vigueur de la Loi, il y a plus de 10 ans.**

Bernard Schmid, directeur de Promove : « En octroyant une aide à fonds perdu et en complétant celle-ci d'un prêt sans exiger de caution formelle de la part de la commune, le Conseil d'Etat a clairement témoigné de sa confiance dans le projet et le Business Plan présenté par CCM SA. » Pour rappel, c'est cette dernière (la société d'exploitation du Centre) qui est bénéficiaire du prêt et devra donc le rembourser, et non pas la collectivité publique.

Le montant du prêt a par ailleurs pu être réduit, par rapport au plan de financement initial, grâce à l'apport de dons privés, en particulier de la part de Nestlé. Ceci constituant également un fort signal de soutien de la part d'un acteur majeur de l'économie régionale.

[Lien vers la communication officielle du canton >](#)